

## Formation « Développement durable et éco-citoyenneté »

En utilisant des méthodes actives et interrogatives, cette formation positive et pragmatique permet d'acquérir des compétences dans le domaine du développement durable et l'éco-citoyenneté.

''Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants'' : Antoine de Saint-Exupéry.



### Objectifs/compétences visées :

- Sensibiliser au concept et enjeux du développement durable
- S'inscrire dans une démarche de développement durable
- Améliorer ses pratiques au sein de son activité professionnelle
- Réaliser des économies et augmenter la rentabilité de son entreprise



### Programme/contenu pédagogique :

## **MODULE 1 : sensibiliser au concept et enjeux du développement durable**

### **Définir le concept de développement durable**

- Repérer les représentations du développement durable : atelier d'écriture coopératif
- Introduire la notion de développement durable
- Retracer l'historique du développement durable

### **Sensibiliser aux enjeux du développement durable**

- Prioriser ses enjeux et plus particulièrement en terme d'économie, d'environnement et de social
- Zoom sur des exemples précis adaptés au public de la formation

Durée du module : une journée.

## **MODULE 2 : s'inscrire dans une démarche de développement durable**

### **Identifier les labels et certifications**

- Quid des labels existants ?

### **Etre acteur dans sa vie quotidienne**

- Modifier ses modes de consommation, ses choix personnels, ses comportements

Durée du module : une demi-journée.

## **MODULE 3 : économiser et réaliser des gains de compétitivité dans son activité professionnelle**

Plus de la moitié des entreprises françaises de plus de cinquante salariés s'investissent dans la responsabilité sociétale des entreprises. Sur le plan environnemental, 56 % des petites sociétés s'impliquent dans la gestion économe des ressources et dans le recyclage des déchets. Sur le plan social, une sur six dispose d'un plan de prévention des risques psychosociaux (source INSEE). « *La réduction des déchets des matières premières nous fait économiser plus d'un million d'€ d'économies par an* », se félicite l'entreprise Lexmark (source ADEME). Ce module vous permettra d'identifier les sources d'économies.

### **Economiser en réduisant sa consommation énergétique**

Etes-vous au courant ? Vous pouvez réduire de 50% votre consommation d'électricité au bureau. Vous pouvez diminuer votre facture annuelle de 5 à 10% en réduisant de 1° la température dans les bureaux...

### **Baisser sa facture en diminuant sa consommation de papiers**

25% des feuilles imprimées sont jetées dans la poubelle 5 minutes après leur impression.

### **Acheter responsable**

Les achats représentent en moyenne 50 % du chiffre d'affaires d'une entreprise. 57% des responsables achats indiquent favoriser l'emploi local en 2015 (source Obsar).

### **Economiser sur les transports**

Coût annuel d'un trajet de 10 km en voiture = 950€.

### **Réduire le coût réel de ses déchets**

La facture de gestion des déchets représente moins de 7 % du coût complet des déchets d'une PME : 9 PME sur 10 ne connaissent pas leur coût réel de leurs déchets. Alors recyclons nos habitudes...

### **Augmenter sa rentabilité**

Optimiser l'utilisation des ressources est un puissant levier pour réduire ses impacts environnementaux et ses coûts tout en impliquant son personnel.

Durée du module : deux jours

## **MODULE 4 : améliorer ses pratiques professionnelles**

### **Etablir un diagnostic**

- Nous effectuerons une analyse de la structure dans le domaine du développement durable.
- Nous déterminerons les besoins en définissant les thématiques (gestion des déchets, alimentation, circuits courts, énergie, eau, recyclage, transports, papier...)

### **Poser les bases de la création d'un cahier des charges**

- Sur une thématique choisie lors de la séquence précédente, nous travaillerons sur l'élaboration d'une ébauche d'un cahier des charges

Durée du module : deux jours.

## **MODULE 5 : mettre en œuvre une démarche de développement durable au sein de sa structure**

### **Suivre l'ébauche du cahier des charges adopté dans le module 5**

- Travail collectif sur les besoins repérés

**Pré-requis** : Le module 4 doit avoir été suivi auparavant. Le module 5 est un accompagnement à la démarche de développement durable en intra, au sein de son entreprise. La durée de l'accompagnement sera étudiée et validée avec le client.



### **Modalités pédagogiques**

Méthodes actives, échange de pratiques et d'expériences, apports théoriques en groupe, mises en situation, ateliers pédagogiques pratiques.



### **Public concerné :**

Toute personne emmenée dans son activité ou à titre personnel à s'intéresser à une démarche éco-citoyenne et de développement durable. La formation sera dispensée pour un groupe compris entre 4 à 15 personnes.



## Profil intervenant/formateur :

Sébastien VIVES, formateur, expert en développement durable. J'ai été formé par le CAFOC de Toulouse (Formateur pédagogie de base) en 2015 et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricole de Mirande (BTS gestion et protection de la nature, animateur nature) en 2013. Acteur engagé en Midi-Pyrénées, j'ai fondé trois associations citoyennes : SDN 82 (promotion d'énergies alternatives), le SEL Pays Midi Quercy (échanges de services et de savoirs) et Vigie-Quercy 82 (proposition de projets durables d'aménagement du territoire). Je suis également membre du Conseil de développement durable du Pays Midi Quercy et j'ai élaboré un projet participatif de transition écologique sur un territoire.



## Conditions de réussite :

Cette formation ne nécessite pas de connaissances mais demande une capacité à travailler en équipe.



## Durée & lieu

Formation en présentiel. Cette formation étant modulaire, le client peut choisir les modules qui l'intéressent. Lieu défini conjointement (sur site de préférence).



## Tarif :

Devis sur demande.



## Type de validation :

Attestation de suivi de formation individuelle



## Conditions d'inscription :

**Contact :** Sébastien VIVES. Mail : [sebastien-vives@traits-dunion.fr](mailto:sebastien-vives@traits-dunion.fr). Tél. : **07 82 03 08 70**

	<p><b>Sébastien Vives</b> Formateur &amp; consultant <b>07 82 03 08 70</b> <a href="mailto:sebastien-vives@traits-dunion.fr">sebastien-vives@traits-dunion.fr</a> <a href="http://www.traits-dunion.fr">www.traits-dunion.fr</a></p>
---	--

### Traits d'union

256 chemin de Magdelaine 82440 Réalville

SIRET 445 193 832 000 18

N° organisme de formation : 73820039082